ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

CO-GÉRANT

DES 2 RUELLES
Groupement foncier agricole
Au capital de 328 000,00 euros
Siège social: 5 Impasse des Cuquerons
21450 FONTAINES EN DUESMOIS
RCS DIJON 801 134 636

Aux termes d'une AGE en date du 30 juin 2025; décès de Monsieur Michel DELOGE, associé cogérant, non remplacé.
Pour avis, La gérance.

AL25020986

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS NAGANO 206
SAS au capital de 1 €
Siège social : 12 Bis rue Geroges CLEMENCEAU
21160 Couchey
935 263 921 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2025, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de : location de meublés touristiques avec prestations de type para-hôtelières.
Mention au RCS de Dijon

AL25021047

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

A2MG
Société civile immobilière
Au capital de 200 euros
Siège social : 14 Rue Des Fleurs
21000 DIJON
918 372 590 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 21 novembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 14 Rue Des Fleurs, 21000 DIJON au 35 Rue des Champs Viaux 21121 DAIX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Greffe du Tribunal de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL25021115

MODIFICATION DU CAPITAL

CENTRE LASER VASCULAIRE Médical & Esthétique
SELARL au capital de 100000 €
Siège social :
39 av du 14 juillet
21300 Chenôve
523 509 743 RCS de Dijon

Par une décision du 10/12/2025, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le réduisant de 100.000,00 € à 50.000,00 €.
Mention au RCS de Dijon

AL25021211

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS RONDOT
Au capital de 20 640 euros
Siège social : 18 rue François Mitterand
21120 IS SUR TILLE
329 923 577 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime en date du 15/12/2025, il résulte que la Société SELIC,-SARLU, au capital de 10000 euros, ayant son siège social 24 Rue des Craies –21260 SELONGEY, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 844 560 730a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de de Monsieur Benoit RONDOT, démissionnaire.
De plus , aux termes d'une décision du Président en date du 15/12/2025, il résulte que la SASU MCL au capital de 1 000 euros ayant son siège social 21 Rue des Mariottes –21121 AHUY, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 993 492 289, a été nommée en qualité de Directrice Générale.
POUR AVIS, Le Président.

AL25021238

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par décision unanime en date du 04/09/2025, les associés de la société SAN JOSE COLLIN LAMBERT, SCP de Masseurs-kinésithérapeutes au capital de 1 500 euros, Siège social : 31 rue Jean Vachon 21130 AUXONNE, RCS DIJON 799 210 869, ont décidé de remplacer à compter du 04/09/2025 la dénomination sociale par « SCP SAN JOSE-COLLIN-LAMBERT-GOZET », et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts et ont nommé en qualité de cogérant Monsieur Steves GOZET, demeurant 22 rue Armand Roux 21130 VILLERS LES POTS, pour une durée illimitée à compter du 04/09/2025.
Pour avis, La Gérance.

AL25021242

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

AMP
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 67 rue du Faubourg Raines
21000 DIJON
915 286 306 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 24 octobre 2025, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de remplacer à compter du même jour, la dénomination sociale AMP par SCI JEANNIN INVEST, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL25021244

MODIFICATIONS MULTIPLES

AGENCE TO PRINT
SARL au capital de 5 000.00 €
Siège social : 50 Route de Savigny
21200 Beaune
841 392 533 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 11 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de remplacer à compter du 11 décembre 2025 la dénomination sociale «AGENCETO PRINT» par «CHAMALO INVEST» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de modifier l'objet social et donc l'article 2 des statuts, lequel est désormais le suivant : exploitation d'un coffee-shop, salon de thé, restauration rapide, vente et dégustation sur place ou à emporter de boissons non alcoolisées, pâtisseries,viennoiseries, sandwichs, glaces, snacks et salades, ainsi que toutes activités connexes.
- de transférer le siège social du 50 Route de Savigny, 21200 BEAUNE au 32 rue Carnot, 21200 BEAUNE à compter du 11 décembre 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance.

AL25021248

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

INNOVITIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : 2 Chemin de Maizières
71150 DEMIGNY
RCS CHALON SUR SAONE 898.281.738

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2025, il résulte que le siège social a été transféré de DEMIGNY (71150) – 2 Chemin de Maizières à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) – 2 Rue Marcellin Berthelot, à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 898.281.738, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Présidente : La Société D.G.G.D, ayant son siège social à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) – 2 Rue Marcellin Berthelot, au capital de 1.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 894.939.214, représentée par Monsieur Damien GUEUGNEAUD.
Pour avis, La Présidente.

AL25021254

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

D.G.G.D.
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Chemin de Maizières
71150 DEMIGNY
RCS CHALON SUR SAONE 894.939.214

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2025, il résulte que le siège social a été transféré de DEMIGNY (71150) – 2 Chemin de Maizières à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) – 2 Rue Marcellin Berthelot, à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 894.939.214, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Président : Monsieur Damien GUEUGNEAUD, demeurant 42 Grande Rue – 21700 NUITS-SAINT-GEORGES
Pour avis,Le Président.

AL25021256

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.D.G.
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Chemin de Maizières
71150 DEMIGNY
RCS CHALON SUR SAONE 952.628.303

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2025, il résulte que le siège social a été transféré de DEMIGNY (71150) – 2 Chemin de Maizières à NUITS-SAINT-GEORGES (21700) – 2 Rue Marcellin Berthelot, à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 952.628.303, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Président : Monsieur Damien GUEUGNEAUD, demeurant 42 Grande Rue – 21700 NUITS-SAINT-GEORGES
Pour avis,Le Président.

AL25021262

MODIFICATION DU CAPITAL

MH Holding
SAS au capital de 1 €
Siège social : 14 rue françoise giroud
21600 Longvic
934 859 166 RCS de Dijon

Par une décision du 18/12/2025, l'associé unique a décidé, à compter de cette même date, de modifier le capital social en le portant de 1 € à 145.301 €
Mention au RCS de Dijon

AL25021284

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce AL25020045 parue le 19/09/2025 concernant l'augmentation du capital de la société **SCI CARDIN**, il fallait lire : Le capital social a été augmenté au moyen de l'élévation de la valeur nominale des parts et par apport en numéraire à hauteur de 270 000€, pour être porté de 1 524,49 € à 271 524,49 €.
CAPITAL
Ancienne mention :1 524,49 €
Nouvelle mention : 271 524,49 €.

AL25021245

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique du captage « source de la Tuère» situé à AVOT

Par arrêté préfectoral du 2 décembre 2025 une enquête publique sera ouverte du mardi 23 décembre 2025 à 9h au samedi 10 janvier 2026 à 12h, soit 19 jours, sur les communes d'Avot et d'Avelanges portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage « source de la Tuère » situé à Avot, en vue de l'utilisation, du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune d'Avot.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté à la mairie d'Avot (4 rue de Travot –21580) et à la mairie d'Avelanges (2 rue des Enrevers – 21120) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.
Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante :
https://www.cote-dor.gouv.fr
(rubriques Actions de l'État > Environnement > Eau > Enquêtespubliques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Daniel MARTIN, Ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État en retraite, à la mairie d'Avot, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
ddt-ser-pe@cotedor.gouv.fr
au plus tard le 10 janvier 2026 à 12h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie d'Avot - salle de réunion du conseil municipal les:
- mardi 23 décembre 2025 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête)
- mardi 6 janvier 2026 de 14h à 17h
- et samedi 10 janvier 2026 de 9h à 12h (clôture de l'enquête)
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies d'Avot et d'Avelanges, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires –57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet http://www.cote-dor.gouv.fr

AL25021041

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique du captage « forage de la Tuilerie » Situé à MIREBEAU-SUR-BEZE

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2025 une enquête publique sera ouverte du jeudi 8 janvier 2026à 9h au lundi 26 janvier 2026 à 17h, soit 19 jours, sur les communes de Mirebeau-sur-Bèze et Oisilly portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage « forage de la Tuilerie » situé à Mirebeau-sur-Bèze, en vue de l'utilisation, du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune de Mirebeau-sur-Bèze.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze (32 Grande Rue – 21310) et à la mairie de Oisilly (1 rue des Champs – 21310) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.
Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante :
https://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques Actions de l'État > Environnement > Eau > Enquêtespubliques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Daniel MARTIN, Ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'État en retraite, à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
ddt-serpe@cote-dor.gouv.fr
au plus tard le lundi 26 janvier 2026 à 17h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze (salle du conseil municipal) les jeudi 8 janvier 2026 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), lundi 26 janvier 2026 de 14h à 17h (clôture de l'enquête) et à la mairie de Oisilly, le lundi 19janvier 2026 de 14h à 17h.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies de Mirebeau-sur-Bèze et de Oisilly, soit à la préfecture de la Côte-d'Or – direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet
http://www.cote-dor.gouv.fr

AL25021292

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique du captage « source du Creux au Vau » Situé à MIREBEAU-SUR-BEZE

Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2025 une enquête publique sera ouverte du jeudi 8 janvier 2026 à 9h au lundi 26 janvier 2026 à 17h, soit 19 jours, sur les communes de Mirebeau-sur-Bèze, Savolles et Magny-Saint-Médard portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux et de l'instauration des périmètres de protection du captage « source du Creux au Vau » situé à Mirebeau-sur-Bèze, en vue de l'utilisation, du traitement et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine au profit de la commune de Mirebeau-sur-Bèze.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies de Mirebeau-sur-Bèze (32 Grande Rue – 21310), Savolles (rue de Mirebeau - 21310) et Magny-Saint-Médard (11 rue de l'Eglise – 21310) et les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies. Le dossier sera mis en ligne sur le site internet des services de l'État en Côte-d'Or à l'adresse suivante :
https://www.cote-dor.gouv.fr (rubriques Actions de l'État > Environnement > Eau > Enquêtes publiques).
Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au commissaire enquêteur, M. Michel GENEVES, Colonel en retraite de l'armée de terre, à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze, ainsi que par voie dématérialisée à l'adresse suivante :
ddt-ser-pe@cote-dor.gouv.fr
au plus tard le lundi 26 janvier 2026 à 17h.
Le commissaire enquêteur recevra les observations de toutes les personnes intéressées à la mairie de Mirebeau-sur-Bèze (salle du conseil municipal) les jeudi 8 janvier 2026 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête), lundi 26 janvier 2026 de 14h à 17h (clôture de l'enquête) et à la mairie de Savolles, le lundi 19 janvier 2026 de 14h à 17h.
Pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit dans les mairies de Mirebeau-sur-Bèze, de Savolles et de Magny-Saint-Médard, soit à la préfecture de la Côte-d'Or –direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse à Dijon ou sur le site internet
http://www.cote-dor.gouv.fr

AL25021294

// DIVERS

LEGATIS DIJON/QUETIGNY

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « LEGATIS DIJON QUETIGNY », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 23 Rue Buffon, ayant un bureau annexe à QUETIGNY, 2 bis rue du Cap Vert, CRPCEN 21005, le 19 décembre 2025, a été reçu le l'aménagement de régime matrimonial avec modification d'une société d'acquêts :
PAR :
Monsieur Frédéric LESCURE, président de société, et Madame Marie-Odile GAULT, sans profession, demeurant ensemble à RENNES (35000) 26, rue de Paris.
Monsieur est né à RENNES (35000) le 30 juin 1960,Madame est née à MULHOUSE (68100) le 15 décembre 1960.
Mariés à la mairie de TALANT (21240) le 9 juillet 1988 sous le régime de la séparation de biens avec société d'acquêts défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Didier NOURISSAT, alors notaire à DIJON (21000), le 11 juin 1988.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité Française.
Madame est de nationalité Française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

AL25021321

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SP ESPACES VERTS
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 10 B Chemin de Vaux
21110 CHAMBEIRE
Siège de liquidation : 10B Chemin de Vaux
21110 CHAMBEIRE
908 225 725 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2025 au 10B Chemin de Vaux21110 CHAMBEIRE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sébastien PAUL,demeurant 10 B Rue de Vaux 21110 CHAMBEIRE, de son mandat de liquidateur, lui adonné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25021022

DISSOLUTION ANTICIPÉE

KAIROS
Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 200 euros
Siège social : 6 Place Carnot
21200 BEAUNE
Siège de liquidation : 6 Place Carnot
21200 BEAUNE
979 815 802 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 11 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur EURL OLIVAIN MB, représentée par Monsieur Frédéric OLIVAIN, demeurant 18 RUE DE LA COMBE 21700 CORGOLOIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 6 Place Carnot, 21200 BEAUNE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25021218

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAMY AUTO 21
SARL au capital de 1000 €
Siège social : 3 Impasse Mermoz
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
948 246 624 RCS de Dijon

Par une décision en date du 30/04/2025, l'associé unique a décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 30/04/2025, nommé, à compter du même jour, liquidateur M. AIT ABDELKADER Yacine, demeurant 3 rue des Métiers 21110 Genlis, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL25021259

DISSOLUTION PAR TUP

FIDL
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 7 500 euros
Siège social : Pré de l'Abbaye
21340 NOLAY
RCS DIJON 529 715 732

La société FIDL a établi par acte sous signature privée en date du 21 octobre 2025 un projet de fusion avec la société»LE COTEAU DES SAVEURS», société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 42 000 euros, dont le siège social est 7 Rue du Bas du Clou 21340 NOLAY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 424 219 301 RCS DIJON.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 24 octobre 2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er juillet 2025.
En application des dispositions de l'article L.236-11 du Code de commerce, la société LA FINANCIÈRE DES SAVEURS,étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés FIDL et «LE COTEAU DES SAVEURS» depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société FIDL s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

AL25021282

DISSOLUTION PAR TUP

LCDS VENISSIEUX
Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 Rue du Bas du Clou
21340 NOLAY
834 702 169 RCS DIJON

La société LCDS VENISSIEUX a établi par acte sous signature privée en date du 21 octobre 2025 un projet de fusion avec la société «LE COTEAU DES SAVEURS», société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 42000 euros, dont le siège social est 7 Rue du Bas du Clou21340 NOLAY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 424 219 301 RCS DIJON.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du24 octobre 2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er juillet 2025.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société LA FINANCIÈRE DES SAVEURS, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés LCDS VENISSIEUX et «LE COTEAU DES SAVEURS» depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société LCDS VENISSIEUX s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

AL25021285

DISSOLUTION PAR TUP

QSC
Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Pré de l'Abbaye
21340 NOLAY
523 796 274 RCS DIJON

La société QSC a établi par acte sous signature privée en date du 21 octobre 2025 un projet de fusion avec la société»LE COTEAU DES SAVEURS», société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 42 000 euros, dont le siège social est 7 Rue du Bas du Clou 21340 NOLAY,immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 424 219 301 RCS DIJON.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 24 octobre2025 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 1er juillet 2025.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société LA FINANCIÈRE DES SAVEURS, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés QSC et «LE COTEAU DES SAVEURS» depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société QSC s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

AL25021286

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SPORT MANAGEMENT ET MARKETING
SASU au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 chemin de Touillon
21110 Tart Le Haut
RCS DIJON 891 359 218

Plusieurs annonces légales ont été publiées concernant la société SPORT MANAGEMENT ET MARKETING à la suite de la publication en date du 8 septembre 2023 sur le support «Echos web» de la décision de dissolution anticipée prise par l'AGE du 5 mai 2023 avec mise en liquidation amiable à compter du 31 août 2023, nomination de M. Mennad Abdelatif comme liquidateur, siège de la liquidation fixé au siège social.
Ces dernières annonces n'ont pas donné lieu aux publications rendant les actes concernés opposables aux tiers, du fait que les actes sous-jacents et les motifs motivant sont soit restés à l'état de projet, soit se sont révélés incomplets.
L'objet de la présente annonce est donc d'informer les tiers que les annonces précitées, postérieures à la publication de la dissolution, sont nulles et de nul effet faute de relater des actes juridiques valides.

AL25021303

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ETS GAUTHIOT FLORIAN
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 13 500 euros
Siège social et siège de liquidation :
8 Impasse Vauloin
21370 LANTENAY
452 635 964 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal en date du 1erdécembre 2025, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 septembre 2025, déchargé Monsieur Florian GAUTHIOT, demeurant 8 Impasse Vauloin à LANTENAY (21370), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet à compter du 1er décembre 2025.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL25021308

// CONSTITUTION

HOLDING CRAUSAZ
Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Rue Anne Franck
21110 GENLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GENLIS du 8 décembre 2025,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : HOLDING CRAUSAZ
Siège : 1 Rue Anne Franck, 21110 GENLIS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Prise de participation dans tous groupements, sociétés ou entreprises,français ou étrangers, créés ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales, de fusion ou de groupement acquisition, détention, gestion et administration de tous biens, droits et valeurs mobilières et immobilières toutes prestations de services de nature administrative, financière,comptable, et commerciale, ainsi que dans les domaines de la gestion, de l'organisation et de la direction d'entreprises
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Président :Monsieur Clément CRAUSAZ, demeurant 1 rue Anne Franck, 21110 GENLIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président.

AL25021120

STOBEL 21
Société par actions simplifiée
Au capital de 160 000 euros
Siège social : 15 Rue de Mayence
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITTEL du 22 décembre 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : STOBEL 21
Siège : 15 Rue de Mayence, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 160 000 euros
Objet : Production, installation, réparation, service après-vente de tout type de chauffage, plomberie.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Président : la Société STOBEL INVEST, SARL au capital de 350.000,00 euros, dont le siège social est 37 Rue du Cras, 88800 VITTEL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous lenuméro 507 816 734, représentée par Monsieur Majid BELARBI, Gérant.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président

AL25021331

ANNONCES LÉGALES

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

INITIALE GESTION

Forme : SARL
Capital social : 415 000 euros
Siège social : 63-65 Rue François Mitterrand
58000 NEVERS
920043122 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2025,l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social à 7 rue du Commandant Barat, 58000 Nevers.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL25021185

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DE LA SOURCE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 7 622,45 Euros
Siège social : Boulon
58700 LURCY LE BOURG
N°403 696 784 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 11 décembre 2025, les associés ont agréé à effet du 31 décembre 2025 :
- les modifications du capital social (réduction suivie d'une augmentation) pour le fixer à 7 500 Euros
- la démission de M. Gilles CABARAT de la gérance
- le transfert du siège social au 6 Route des Fontaines - Boulon - 58700 LURCY LE BOURG.
Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance

AL25021191

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS BOIS AKKUS

Par acte SSP du 15/12/2025, les associés ont décidé de:
- transférer le siège social situé au 47 Bis Henri Bouquillard à NEVERS (58000) pour le 69 Route de Busseroles à MARZY (58180)
AM : 47 bis Henri Bouquillard, Pepinière d'entreprise, 58000 NEVERS
NM: 68 Route de Bousseroles 58180 MARZY
Modification de l'article 4 des statuts,
Pour avis.

AL25021307

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NALIN

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 2B RUE PERE DE FOUCAULD
58000 NEVERS
929116655 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 09 décembre 2025, l'AGE des associés de la société par actions simplifiée NALIN a décidé de transférer le siège social du 2B rue Père de Foucauld, 58000 NEVERS au 9 rue de Charleville 58000 NEVERS à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS, La Présidente.

AL25021257

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOLUTEX

SARL au capital de 1 000 €
Siège social 47 RUE HENRY BOUQUILLARD
58000 NEVERS
949 276 596 RCS Nevers

Par délibération en date du 16/12/2025 de l'Associé unique, il a été décidé, à compter du 16/12/2025, de transférer le siège social au 22 RUE CHAPOT 71350 CIEL.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS de Chalon-sur-Saône.

AL25021261

MODIFICATION DE LA DURÉE

SCI DU DOMAINE DE L'ETANG DU MOULIN

Société Civile Immobilière
Au capital de 762.25 €
Siège social : 1, Quai de la Jonction
58000 NEVERS
347 670 911 R.C.S. NEVERS

Par décision des associés du 10/08/2017, il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 ans à compter du jour même soit jusqu'au 09/08/2116.
Modification au RCS de NEVERS

AL25021266

MODIFICATIONS MULTIPLES

SARL IDFC

Au capital de 10.050 euros
Siège social : 21 CHEMIN DE LA BORDAFAUX
58210 VARZY
RCS Nevers 538490566

Par décision en date du 16 décembre 2025, la collectivité extraordinaire des associés a décidé des modifications suivantes des statuts avec effet au 1er janvier 2026
- Réduction de capital social et augmentation de capital par incorporation de réserves, par création de nouvelles parts
Ancienne mention : le capital social est fixé à 10.050 €
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 12 000 €
- Gérant démissionnaire : Monsieur Damien RAISON demeurant à VARZY (58210), 21 Chemin de la Bordafaux
Nouveau gérant : Monsieur Laurent LIBRERO, demeurant à PLANCHEZ (58230), 2 route du lac de Pannecière
Durée des fonctions : illimitée
- Siège social actuel : VARZY (58210), 21 Chemin de la Bordafaux
Nouveau siège social : PLANCHEZ (58230), 2 route du lac de Pannecière
Pour avis, La gérance.

AL25021274

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI DU DOMAINE DE L'ETANG DU MOULIN

Société Civile Immobilière
Au capital de 762.25 €
Siège social : 1, Quai de la Jonction
58000 NEVERS
347 670 911 R.C.S. NEVERS

Le 03.11.2025, les associés ont nommé Madame Laura TALBOTTIER demeurant 10 rue de la Jonction à Nevers (58000) en qualité de gérante en remplacement de Madame Françoise ROY, démissionnaire, et ce à compter du jour même.
Pour avis.

AL25021272

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER RURAL DES ALLIERES

Au capital de 815 333,09 €
Siège social 58190 DIROL
SIREN 381 788 413 RCS NEVERS

Par acte reçu par Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire associé à CORBIGNY (58500) 22 avenue du Champ de Foire, le 19 décembre 2025, le capital social du GROUPEMENT FONCIER RURAL DES ALLIERES a été porté de815333,09 € à 894317,43 € par apport de biens immobiliers
Mention en sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL25021314

// DIVERS

DROIT DE PREFERENCE PARCELLE BOISEE

En application de l'article L 331-19 et suivants du Code Forestier
Avis est donné de la vente du bien suivant :
Le SOL NU d'une parcelle en nature de taillis, située sur la commune de ST-MARTIN-DU-PUY(58140),Figurant au cadastre :Section D n° 105 – La Grande Perche pour 33a 15ca
Prix de vente : 350,00 € (trois cent cinquante euros).
Cette vente aura lieu moyennant un prix payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique,aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, le bien étant libre de toute location ou occupation.
Les propriétaires de parcelles boisées contiguës au bien ci-dessus, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en Mairie de SAINT MARTIN DU PUY (58140) pour faire connaître à Maître Elvira DIAS-SOUVANT, notaire à CORBIGNY (58800) - 22 avenue du champ de foire, par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions contenus dans les présentes.
Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.
Ce droit de préférence s'exerce sous réserve du droit de préemption, et de la rétrocession qui en découle, prévu au bénéfice de personnes morales chargées d'une mission de service public par le Code Rural et de la Pêche Maritime ou du Code de l'Urbanisme.

AL25021329

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

MP SIGNATURE - RCS Nevers 830 841 144 - exploitation d'instituts de maquillage permanent, dermopigmentation,dermographie réparatrice. pause et extension de faux cils,achat et vente de produits cosmétiques et accessoires - 7rue Ferdinand Gambon 58000 Nevers. Jugement en date du15/12/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL25021268

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile
Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2013,
Monsieur Alain Pierre ZAHNO, en son vivant retraité, né à NEVERS (58000), le 18 juillet 1943, ayant demeuré à GARCHIZY (58600), 171, avenue de la Paix, veuf de Madame Odette Louise LALIGANT, et non remarié, non soumis à un pacs ou partenariat, décédé à NEVERS (58000), le 11 octobre 2024,
a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 9 septembre 2025, par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58001 et dont le siège social est à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Stéphane DROUET, notaire à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès, référence CRPCEN : 89040, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL25021312

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

CBM RESTAURATION

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 42 Rue des Montapins
58000 NEVERS
982.753.527 RCS NEVERS

Par décisions unanimes du 30/10/25 la collectivité des associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
RCS NEVERS

AL25021241

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EURL GOUSSOT

Forme : EURL société en liquidation
Capital social : 5000 euros
Siège social : 1 Route des Châtaigniers
Lieudit La Croix
58240 TOURY-SUR-JOUR
947980256 RCS de Nevers

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2025,l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Monsieur Jordan GOUSSOT, demeurant 1 route des Châtaigniers -lieudit La Croix 58240 Toury sur Jour a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

AL25021249

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MIEUX POUR DEMAIN

Société par actions simplifiée
Au capital social de 5.000 euros
Siège social : 3, rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS Nevers 917 990 616

Le 23 juillet 2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Madame Anne-Sophie RUBENS, demeurant 382,chemin des Grous – 18300 Sancerre, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 382, chemin des Grous – 18300 Sancerre.
Pour avis.

AL25021252

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LIGIER EVENEMENT RACING

Société par actions simplifiée
Société en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 6, rue du Champ de Magny
58470 MAGNY COURS
510 129 455 RCS NEVERS

Le 16 décembre 2025, les associés ont approuvé par acte unanime les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 30 novembre 2025.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25021258

SELAS PIERRE JOURDIER
MARIE CHERAMY
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 05 décembre 2025, enregistré au SPFE de NIEVRE le 12/12/205, Dossier 2025 00022200, référence 5804P01 2025 N 00700, les associés de la Société **SCI SALTEL**, Société civile immobilière au capital de 24 391,84 € ayant son siège social à NEVERS (58000), 17, rue de la Jonction, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 327674388, ont décidé de la dissolution anticipée de la **SCI SALTEL** à compter du 31 décembre 2025.
Monsieur André SALTEL demeurant à MAGNY COURS (58470), 39, rue du Pré Morand, a été nommé en qualité de liquidateur de ladite société.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, Maître Marie CHERAMY

AL25021289

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI HO HISSE LA SAUCISSE

SCI au capital social de 1.000,00 euros
Siège social : Les Carmes
58300 Decize
RCS Nevers 853 556 074

Le 15.12.2025, l'AGE des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Monsieur Julien DESSAUNY, demeurant Avenue des sansonnets9 - 1410 Waterloo - BELGIQUE, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 2, Rue de Loire - 58300 Sougy-sur-Loire.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25021296

DISSOLUTION ANTICIPEE

SOCIETE D'EXPLORATION ET DE TRAITEMENT DES AFFECTIONS RETINIENNES

Société civile de moyens
Au capital d'origine de 304,90 euros
Siège social : 7, avenue Colbert
58000 NEVERS
326 591 260 RCS NEVERS

Le 19 décembre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 19 décembre 2025.
La SELARL A.G., ayant son siège social, 7 avenue Colbert, 58000 Nevers,a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 7avenue Colbert, 58000 Nevers
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL25021297

DISSOLUTION

B.L.D

Société Civile
En liquidation au capital de 600 €
Siège Social : 13, Boulevard Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
811 084 235 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE du 11/11/2025 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Franck LESAQUE dt à SAINT ELOI (58) – 31, rue des Chapelleries a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis, Le Liquidateur

AL25021328

SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 12 décembre 2025, les associés de la Société SCI SALTEL, Société civile immobilière au capital de 24 391,84 € ayant son siège social à NEVERS (58000), 17, rue de la Jonction, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 327674388, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. SALTEL André, demeurant 39 rue du Pré Morand 58470 Magny-Cours pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de clôture seront déposés au RCS de NEVERS.
Pour avis, Maître Marie CHERAMY

AL25021334

SELARL «Philibert HERAUD, Notaire
«Notaire associé à VITTEAUX (21350)
40 rue Hubert Languet
Bureau Permanent à SAULIEU (21210)
1 Place Monge
Tél : 03.80.49.60.44

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LOCAFAM

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 1.524,49 €
Siège social à SAINT-BRISSON (Nièvre)
Rue Beugnon
SIREN 430 372 359 RCS NEVERS (58000)

Par assemblée générale extraordinaire 07/07/2025, les associés ont approuvé le compte définitif de la liquidation, décidé la répartition du produit net de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharger de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée générale.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de NEVERS.
Pour insertion, Me Philibert HERAUD.

AL25021343

// CONSTITUTION

SYSELCOM RACING TEAM SARL
Au capital de 50.000 euros
Technopole 58470 MAGNY COURS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 11/12/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :SYSELCOM RACING TEAM SARL
Objet social : Exploitation et gestion d'une équipe de course automobile,organisation d'évènements et commercialisation de services en relation avec le sport automobile, détention, achat et vente de voitures de courses et de collection et tout commerce en relation avec les sports mécaniques et l'automobile en général.
Siège social : Technopole 58470 MAGNY COURS
Capital : 50.000 euros
Gérance : Monsieur Marc BOUDRIOT, demeurant Route de l'Etraz 26, 1170 AUBONNE (SUISSE).
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL25021255

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/12/2025 il a été constitué une SASU dénommée : FINITION BATIMENT GENERAL
Siège social : 6 RUE GEORGES GUYNEMER 58000 NEVERS
Capital : 1.000€ Objet : TRAVAUX DE MACONNERIE GENERALE
Président : M CICEK YILMAZ, 6 RUE GEORGES GUYNEMER 58000 NEVERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL25021269

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emilie GUERIN-PEREIRA, en date du16/12/2025 il a été constitué une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CMM RESTAURATION
Objet social : Activité de débit de boisson, café, bar,restaurant, plats à emporter, traiteur, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières,mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.
Siège social :COSNE COURS SUR LOIRE (58200), 84 Route des Millots
Capital : 100,00 euros
Gérance : Madame Maryna Volodymyrivna KUZAKOVA demeurant COSNE COURS SUR LOIRE (58200), 4 rue des 4 Fils Doumer
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL25021277

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GIMS LOCATION
Forme sociale : SAS à associé unique
Capital social : 100 €
Siège social : 2, Place du Commandant Boidot – 58500 CLAMECY
Objet social : Activité d'administrateur d'immeubles : gestion locative, gestion immobilière
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : La cession d'actions est libre tant que la société est unipersonnelle. Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Stéphane MACHEDA dt à CLAMECY (58) – 2, Place du Commandant Boidot
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL25021283

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 18.12.2025, il a été constitué une SCI dénommée :CORREA
Objet social : L'acquisition de tous types de biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, ainsi que de droits immobiliers, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit,L'administration, la gestion et l'exploitation des immeubles ou droits immobiliers détenus,notamment par le biais de la location, au profit de particuliers, professionnels ou commerçants, La réalisation de tous travaux de construction, rénovation, aménagement,transformation ou amélioration des immeubles en vue de leur mise en valeur ou de leur exploitation, sous réserve, le cas échéant, de l'obtention des autorisations administratives nécessaires, La vente de tout ou partie des immeubles ou droits immobiliers appartenant à la Société à titre exceptionnel, à condition que cette vente soit conforme à l'intérêt social et aux décisions prises par la collectivité des Associés dans les conditions prévues parles présents statuts,Toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors qu'elles respectent le caractère civil de la société
Siège social :7, rue Carnot 58300 Decize
Capital : 120 euros
Gérance : Louis CORREA et Sabrina CORREA demeurant ensemble 7, rue Carnot 58300 Decize
Agrément des cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement,elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés, y compris les ascendants,descendants ou conjoint du cédant, qu'après agrément de la collectivité des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL25021288

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOCIETE AGRICOLE MOLESMES AUBIGNY VILLEFRAGEAU

S.A.M.A.V.
Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 250 000 Euros
Siège social : 89560 MOLESMES (Yonne)
302 420 245 RCS AUXERRE

Suivant délibération d'AGO du 1er juillet 2025, les associés ont agréé à compter de ce jour, la nomination en qualité de Directeur Général de M. Benoît PLESSY demeurant 35 rue Paul Bert à AUXERRE (89000).
Les modifications statutaires seront déposées au RCS d'AUXERRE.
Pour avis et mention, le Président

AL25021070



S.J.B. Société d'Avocats

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCM DES PEDICURES PODOLOGUES

Société civile de moyens
Au capital de 304,90 euros
Siège social : 16 Rue de l'Horloge
89000 AUXERRE
383 154 507 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 16 Décembre 2025 Madame Solène GUERTON, demeurant 51 Rue de la Noue 89000 AUXERRE, a été nommé en qualité de cogérante pour une durée illimitée en remplacement de Madame Angèle COTÉ à effet du 1er janvier2026.
Madame Tiphanie DE CUYPER conserve son mandat de co-gérante.
Modification sera faite au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE.
Pour avis, La Gérance.

AL25021233

MODIFICATIONS MULTIPLES

CARROSSERIE POUILLART

Société par actions simplifiées
Au capital de 250 000 euros
Siège social : 32B Rue de Preuilly
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 340 535 327

Aux termes d'une délibération en date du 16 décembre 2025 prenant effet le 1er janvier 2026, l'assemblée générale extraordinaire décide :
- de transférer le siège social au 68 Rue Guynemer 89000 AUXERRE
- de nommer en tant que Directeur Général Monsieur Bruno SALEZ demeurant 40 Route des Etangs 89113 CHARBUY

AL25021243

TRANSFORMATION

LE-STUNFF ENERGIE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000,00 €
Siège social : 15 rue des Grandes Chenevières,
Fontenailles - 89480 ANDRYES
518 696 588 RCS AUXERRE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er décembre 2025 les associés de la société LE-STUNFF ENERGIE ont décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 1er décembre 2025.
Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :Ancienne mention : société à responsabilité limitée.
Nouvelle mention : société par actions simplifiée.
Administration :
Ancienne mention : Monsieur Georges LSTUNFF, gérant.Madame Anne-Marie DESNOYERS épouse LE STUNFF, gérante.
Nouvelle mention : Monsieur Georges LSTUNFF, président.Madame Anne-Marie DESNOYERS épouse LESTUNFF, directeur général.
Admission aux assemblées et droit de vote :Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :Les actions de la société peuvent être cédées librement entre les actionnaires. Les actions ne sont cessibles entre conjoints, ascendants ou descendants qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément de la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.
Le président.

AL25021246

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

S.C.I. NOISETTE

Société civile immobilière
Au capital de 1 524.49 euros
Siège social : 6 Chemin de la Folle Pensée
89380 APPOIGNY
380 161 711 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 15décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 Chemin de la Folle Pensée, 89380 APPOIGNY au 735 Route de Pouy LD Pouy de Bas 32100 BEAUMONT, à compter du 1er janvier 2026.
Modification sera faite au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE.
Pour avis, La Gérance.

AL25021278

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES JONCS

Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 21 Route de la Verdière
Montgaudier,
89630 QUARRE LES TOMBES
849 470 620 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 16 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social du 21 Route de la Verdière - Montgaudier, 89630 QUARRE LES TOMBES au 16A Route de la Forêt au Duc 89630 QUARRE LES TOMBES à compter de

ANNONCES LÉGALES

ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS, Le Président.

AL25021291

TRANSFORMATION

EC2 CONSEILS

Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 bis rue Denis Papin
89000 AUXERRE
845.307.313 RCS AUXERRE

Aux termes d'un acte valant décision collective en date du 19 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour,sans création d'un être moral nouveau et a a doptéle texte des statuts qui régiront désormais la Société
La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 1.000 euros.
Cette transformation rend par ailleurs nécessaire la publication des mentions suivantes :
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associésSous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Eric CHEVALLIER.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIETE : M. Eric CHEVALLIER, demeurant 23 rue Marcot – 89230 ROUVRAY.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis, Le Président.

AL25021319

MODIFICATION DU CAPITAL

EARL JAMES FERRARI

Exploitation agricole
A responsabilité limitée
Au capital de 12 420,00 euros
Siège social : 9 rue du Jardin des Lys
89800CHABLIS
443 424 304 RCS AUXERRE

Aux termes de l'AGE du 01/12/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de 45 000 €,ce qui a pour effet de le porter à la somme de 57 420 €.
Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, la gérance.

AL25021320

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-479 du 03 décembre 2025, du Code de l'environnement et du Code de l'urbanisme, une enquête publique relative à la demande de deux permis de construire pour l'implantation d'un parc photovoltaïque porté par la SAS GRIMAULT JOUANCY SOLAIRE, d'une emprise de 39,77 ha (surface clôturée) et d'une puissance totale de 33,84 MWc sur le territoire de la commune de GRIMAULT.
Cette enquête se déroule en mairie de GRIMAULT, siège de l'enquête, pendant32 jours consécutifs, du lundi 12 janvier 2026 (09 h) au jeudi 12 février 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier,contenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.Monsieur René MOREAU est désigné commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Christian CHARBONNIERAS est désigné commissaire enquêteur suppléant pour diligenter l'enquête.
Monsieur René MOREAU recevra, en personne, au sein de la mairie de GRIMAULT, les observations et propositions éventuelles du public, écrites ou orales, de la manière suivante :
- lundi 12 janvier 2026 de 09 h à 12 h
- jeudi 22 janvier 2026 de 14 h à 17 h
- mardi 03 février 2026 de 14 h à 17 h
- jeudi 12 février 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-grimault@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit au siège de l'enquête :
sur le registre « papier » déposé en mairie de GRIMAULT(1, Rue de la Mairie - 89310 GRIMAULT)
- ou courrier adressé à la mairie de GRIMAULT, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État : www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes Publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie de GRIMAULT, ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne,pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier de demande peuvent être obtenues auprès de :Monsieur Jean-Baptiste HANOTTE, Chef de projets solaires/éoliens pour le Groupe Voltalia - 45, Impasse de la Draille - 13290 AIX-EN-PROVENCE
Email : jb.hanotte@voltalia.com

AL25021085

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial a pris une décision tacite, en date du 02 décembre 2025, autorisant l'extension de l'ensemble commercial de la Galerie des Clairions, sur la commune d'AUXERRE.
Cette extension concerne la réouverture de droits commerciaux pour le magasin « Jack & Jones », au profit de la Société SPF2 AMIRAL, dont le siège social est situé 50 cours de l'Île Seguin, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

AL25021287

// VENTE AUX ENCHÈRES

claude&goy
UNE MARQUE LEGAL2DIGITAL

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques sur surenchère, **le Vendredi 30 janvier 2026 à 14 H 00** au Palais de Justice d'AUXERRE (89), 1 place du Palais de Justice.
UN APPARTEMENT à AUXERRE (89000)1 rue Edison et 18 rue de la Tour d'Auvergne de 68,52 m²
Au rez-de-chaussée, à gauche. Comprenant entrée, séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bain, w.-c., placard - Avec **une CAVE** et **un PARKING**
Jouissance d'**une portion de terrain** (jardin) - **Occupé** au 24 juillet 2024
MISE A PRIX : 49.500 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE, où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/00029, à **Maître Isabelle GODARD**, Avocate à AUXERRE (89), membre de la SCP d'Avocats REGNIER – SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD, 2 rue Faidherbe
Tél. : 03 86 65 60 85
Email : **contact@regnieretassocies.com**
AUCUNE VISITE ne sera organisée.

AL25021276

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me FONTENEAU Damien, Notaire à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530), 9, rue de Paris, CRPCEN 89007, le 17 décembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens, entre Mr Guy Pierre Paul Emile DELCROIX, demeurant à CHAMPS SUR YONNE (89290), rue Robert Raclot, et Mme Anne-Marie VALERA, demeurant à FONTVIEILLE (13990), 54 cours Yacinthe BELLON, Résidence Léo LELEE, Appt. C5.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

AL25021302

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de SENS en date du 02/12/2025 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl KEEPCLOUD 10 rue du Temple 89000 Auxerre (opérations immobilières). RCS AUXERRE 881.162.606. Date de cessation des paiements : 15/07/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL ARCHIBALD 1 Rue de l'Épée 89100 SENS, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021299

Jugement du Tribunal de Commerce de SENS en date du 02/12/2025 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la SCI LUCAS 10 rue du Temple 89000 Auxerre (acquisitions immobilières). RCS AUXERRE 537.749.681. Date de cessation des paiements : 15/08/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL ARCHIBALD 1 Rue de l'Épée 89100 SENS, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021300

Jugement du Tribunal de Commerce de CRETEIL en date du 10/12/2025 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MARBRERIE COCHOIS 89160 Argentenay (sciage et taille de matériaux naturels). RCS BOBIGNY 330.508.656. Date de cessation des paiements : 01/10/2025. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance : la SELARL AJILINK LABIS-CABOOTER-DE CHANAUD 70, Avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, la SELARL JSA 42 Ter Rue Rabelais 94107 Saint-Maur-des Fossés, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL25021305

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de NANTERRE en date du 12/12/2025 arrêtant le plan de redressement sur 9 ans au profit de la Sàrl FANTASIAS lieudit le Moulin des Fées 89144 Ligny-le-Châtel (organisation de spectacles). RCS NANTERRE 827.526.799. Commissaire au plan : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI 35-37-39, Avenue Sainte-Foy 92200 Neuilly-sur-Seine.

AL25021306

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 15/12/2025 de la société SCI THIB & YANNIMMO, en liquidation, au capital de 1 500 Euros, siège de la liquidation à PIMELLE (89740) 4 rue Haute, n° 751 819 608 RCS AUXERRE – SIRET : 751 819 608 00017, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de Monsieur Yann COUSIN demeurant à PIMELLE (89740) 4 rue Haute, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

AL25021311

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

NON DISSOLUTION

STE LEAL DOMINIQUE

Forme : SARL
Capital social : 7500 euros
Siège social : 23 Route de Palteau,
Les Bauquins,
89500 DIXMONT
489796540 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 décembre 2025, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL25021229

NON DISSOLUTION

ATSAPI

Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €uros,
Siège social : 12 route de Montargis
89300 JOIGNY
952 191 641 RCS Sens

Par décisions de la collectivité des associés du 22/10/2025, faisant suite à l'approbation des comptes clos le 31/12/2024, il a été constaté que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
L'assemblée a décidé d'écarter la dissolution et de poursuivre l'activité ; les capitaux propres seront reconstitués dans les délais légaux ; le cas échéant, réduction du capital au second délai prévu par la réglementation.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis et mention

AL25021247

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI ALTERA DOMUS

Au capital social de 15 800 Euros
Siège social : Bellevue
89520 MOUTIERS EN PUISAYE
989 918 362 RCS Auxerre

Le 10/12/2025 l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.
Félicie JAMET demeurant Bellevue 89520 MOUTIERS EN PUISAYE a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé Bellevue 89520 MOUTIERS EN PUISAYE
Mention sera faire au RCS AUXERRE
Pour avis.

AL25021239

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SV SUSHI

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 10000 euros
Siège social : 91 GRANDE RUE
89100 SENS
845 406 719 RCS de SENS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2025, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Romain SPANU demeurant 50 Rue Louise Thénard, 89500CHAUMOT, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du SENS.
Le liquidateur

AL25021265

S.J.B.
Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL e-BIKEWINETOURS

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 avenue Jean Jaurès
89800 CHABLIS
Siège de liquidation :
1 avenue Jean Jaurès
89800 CHABLIS
811 127 943 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 1er décembre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Madame Beatrijs LAMPAERT,-demeurant Broekkantstraat 52, AFSNEE 9051 GAND, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des Activités Économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL25021323

// CONSTITUTION

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
Ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 15 décembre 2025, il a été constitué,sous la dénomination TEAM AUXERRE, une société par actions simplifiée, régie par laloi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : 6 avenue Gambetta - 89000 AUXERRE.
Objet social : l'activité d'agence de travail temporaire, le recrutement de salariés pour le compte de tiers, toutes activités de conseil ou de prestations annexes, et d'une manière générale toutes activités connexes, annexes ou complémentaires.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Capital social : 25.000€
Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.Clauses restreignant la transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées à des tiers autres que les associés qu'avec l'agrément préalable des associés représentant plus des deux tiers du capital.
Président : La société GROUPE ENJOY, S.A.S. au capital de 1.000€, siège social :33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, R.C.S. AUXERRE n° 918 704 933, dont le représentant permanent sera Madame Bénédicte JAMET.
Directeur général : La société IASB HOLDING, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.377.500€, dont le siège social est 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE,immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 885 330 233, dont le représentant permanent sera Monsieur Vincent GRACIA.
La société sera immatriculée au R.C.S. à AUXERRE.
Pour insertion,
Maître Pierre GUILLET, Avocat spécialement mandaté

AL25021263

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
Ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 SAINT DOULCHARD
tél. : 02 48 70 95 81

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date du 15 décembre 2025, il a été constitué,sous la dénomination TEAM SENS, une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : 6 avenue Gambetta - 89000 AUXERRE.
Objet social : l'activité d'agence de travail temporaire, le recrutement de salariés pour le compte de tiers, toutes activités de conseil ou de prestations annexes, et d'une manière générale toutes activités connexes, annexes ou complémentaires.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Capital social : 25.000€
Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Clauses restreignant la transmission des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées à des tiers autres que les associés qu'avec l'agrément préalable des associés représentant plus des deux tiers du capital.
Président : La société IASB HOLDING, Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.377.500€, dont le siège social est 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE,immatriculée au R.C.S. à AUXERRE sous le n° 885 330 233, dont le représentant permanent sera Monsieur Vincent GRACIA.
Directeur général : La société GROUPE ENJOY, S.A.S. au capital de 1.000€, siège social : 33 boulevard Vauban - 89000 AUXERRE, R.C.S. AUXERRE n° 918 704 933, dont le représentant permanent sera Madame Bénédicte JAMET.
La société sera immatriculée au R.C.S. à AUXERRE

AL25021264

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERMENTON (Yonne) du 18/12/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MH LYCORIS
Siège : 1 Rue Pasteur, 89270 VERMENTON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; Prestations de services administratives, de gestion, techniques et commerciales ; L'animation, l'organisation et le financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Jean-Baptiste HUGOT,-demeurant 33 Rue des Soupirs, 89270 VERMENTON,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président.

AL25021304

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le **17 décembre 2025** a été constituée une société civile aux caractéristiques suivantes :
Objet principal : la propriété, la gestion et administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt.
Dénomination : **VAYA-89**
Siège social : 19 bis rue Augusta Hure – 89 100 Sens.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Capital social : 400,00 EUR divisé en 400 parts, d'un euro (1,00 EUR) chacune.Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Co-Gérants : Monsieur Artur Jorge **ANTAO DE MACEDO**, né à Coimbra (Portugal) le 19 mars 1977 et Madame Virginie Nathalie **YÉ**, née à Sens (Yonne), le 8 mars 1976, demeurant ensemble à Sens (89100 Yonne) 19 bis rue Augusta Hure.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL25021309

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/12/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MY TAXY 89
Objet social : Transport de personnes par taxi, avec des véhicules automobiles autorisés et équipés, mise à disposition de véhicules de tourisme avec chauffeur, transport de petits colis, et toutes opérations se rapportant à l'objet social.
Siège social :133 rue d'Alsace Lorraine 89100 Sens.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. BOUCHAABA Harket, demeurant 133 rue d'Alsace Lorraine 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens

AL25021316

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 20 décembre 2025 a été constituée une société civile aux caractéristiques suivantes :
Objet principal : la propriété, la gestion et administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt.
Dénomination : EQYA OUTOR
Siège social : 6 rue Jules Ferry– 89 100 Paron.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Capital social : 1.000,00 EUR divisé en 1.000 parts, d'un euro (1,00 EUR) chacune.Les apports sont en numéraires.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Monsieur Eric OUTOR, demeurant à Paron (89100), 6 rue Jules Ferry. Né à Sens(89100), le 9 juillet 1977.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL25021341



Les bureaux de
Terres de Bourgogne
seront FERMÉS
du vendredi
26 décembre 25
au vendredi
02 janvier 26
au matin.

